

CAP PEINTURE EN CARROSSERIE

Métallisée, vernie, nacrée ou opaque, la peinture valorise la voiture. Équipé d'une combinaison de protection et de chaussures de sécurité, protégé par un masque et des lunettes, le peintre opère dans l'atelier ou dans la cabine de peinture. Le peintre intervient après le carrossier qui a effectué les soudures. Suivant l'état de la carrosserie, il découpe, ponce à sec, applique du mastic ou de l'enduit, protège la surface par un traitement anticorrosion. Dans la cabine de peinture, il applique la peinture avec un pistolet. Ce métier demande des qualités de rigueur et de minutie, un sens de l'esthétique développé. Une peinture réussie et une finition parfaite se testent au doigt et à l'oeil !

QUALITÉS REQUISES

- Qualités de rigueur et de minutie
- Sens esthétique, bonne vision des couleurs
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Être capable de travailler à un rythme soutenu
- Être en bonne condition physique
- Initiative et autonomie, faire preuve de méthode et de réflexion

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- Remettre** en état les éléments en matériaux composites détériorés.
- Mettre en peinture les éléments :** nettoyage, dégraissage et marouflage du véhicule, réalisation et vérification de la teinte, application de la teinte et du vernis, réalisation des raccords, séchage, étuvage.
- Préparation du véhicule pour la livraison :** pose des éléments de finition, nettoyage, lavage du véhicule.
- Travailler** en relation avec sa hiérarchie, les experts, les clients et les utilisateurs en interne comme en externe.

- Durée de la formation :** 1 an
- Niveau terminal d'études :** CAP
- Nature du diplôme :** National - Niveau 3
- Code diplôme :** 500-25433 - **Code RNCP :** 4933
- Formation par apprentissage**
- Coût de la formation :** gratuit pour l'apprenti-financement OPCO
- Nombre d'heures de la formation :** 448

PROGRAMME DE LA FORMATION

DOMAINES PROFESSIONNELS

	1 AN DE FORMATION
Analyse d'une situation professionnelle	4h
Réalisation d'interventions de peinture sur véhicule	12h

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Alternance de 2 jours par semaine en formation et 3 jours par semaine en entreprise, le tout sur 28 semaines

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation : <https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/b227/b227a.pdf>

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI (EN BRUT)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti pour un temps plein. Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage et sur le montant du salaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R16148>

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CAP Peinture en Carrosserie peut exercer son activité dans un atelier de réparation de carrosseries indépendant, rattaché au réseau d'un constructeur automobile, ou dans l'atelier intégré d'une entreprise ou d'une collectivité. Il peut aussi trouver un emploi dans un atelier de réparation rapide de carrosseries ou dans un atelier de carrosserie industrielle. Après quelques années d'expérience, il peut devenir chef d'équipe ou responsable d'unité. Il peut exercer son métier sur tous types de carrosserie : voiture, moto, aéronautique, ferroviaire, maritime, construction métallique.

Métiers accessibles :

- Peintre en carrosserie
- Peintre anticorrosion
- Opérateur-trice en peinture

POURSUITE D'ÉTUDES

- BP Carrosserie Construction et Maquettage
- BAC PRO Réparation des Carrosseries
- BAC PRO Construction des Carrosseries



INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle...) : www.donbosconice.eu

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation.
Contact : referent-handicap@donbosconice.eu

RESTAURATION

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement (7,50 € le repas pour l'année scolaire 2022-2023). En tant qu'apprenti vous bénéficiez d'une aide de 3 € par repas prise en charge par l'OPCO de votre employeur.

HÉBERGEMENT

Pas de possibilité d'hébergement en centre.

ACCÈS

Tram : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn
SNCF : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn
CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement vous pouvez contacter notre référente handicap.

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS

Pour entrer en CAP Peinture en Carrosserie et obtenir son diplôme en 1 an, il est demandé d'être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP) de préférence en Réparation des Carrosseries.

Accès sur dossier et entretien : les candidats seront contactés dans le mois qui suit le dépôt de dossier.

PUBLIC CONCERNÉ PAR L'APPRENTISSAGE

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus à l'exception des personnes :

- Reconnues travailleur handicapé
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- Inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau

Des tests de positionnement pourront être mis en place pour les autres candidats.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les cours ont lieu en présentiel en classe entière ou demi-groupe. Les travaux pratiques se déroulent sur le plateau d'électrotechnique de l'établissement. Un accompagnement personnalisé est mis en place si nécessaire.

MOYENS MIS À DISPOSITION

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteur
- Atelier : Les apprentis ont à leur disposition les équipements suivants :
Laboratoire de peinture équipée d'un logiciel de colorimétrie, cabine sèche, petit outillage spécialisé pour les travaux de peinture, matériel électroportatif...
- Postes individuels et/ou collectifs
- Outillage individuel et/ou collectif

Moyens humains

- Formateurs d'Enseignement Professionnel
- Formateurs d'Enseignements Généraux

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

EXAMEN L'apprenti est évalué dans tout au long de l'année et parfois en fin d'année. Pour réussir son examen, il faut obtenir la moyenne. Il comporte 2 épreuves obligatoires. À chaque unité correspond un bloc de compétences et une épreuve ou sous-épreuve. Les candidats titulaires d'un autre diplôme peuvent être dispensés d'une partie des unités. Le candidat présente toutes les épreuves au cours d'une même session : cette forme globale est obligatoire pour les scolaires et les apprentis.

ÉPREUVE	MODE	DURÉE
UP1 Analyse d'une situation professionnelle	CCF	2h
UP2 Réalisation d'interventions de peinture sur un véhicule (y compris sous épreuve Chef d'œuvre)	CCF	9h maxi. dont 1h pour la VSP

